

AVANT-PROPOS

FRANCIS MAYER*

Comment mieux mettre les puissants outils de la finance au service du développement et de la réduction de la pauvreté dans le monde? Aux termes d'une année 2005 riche en grands rendez-vous internationaux, telle est la question centrale posée par cette nouvelle édition du *Rapport moral sur l'argent dans le monde* édité, comme chaque année, par l'Association d'économie financière, avec le soutien de la Caisse des Dépôts.

Malgré le miracle asiatique et le nouveau dynamisme des économies d'Amérique Latine, la persistance sur ces continents d'un très grand nombre de pauvres et surtout l'augmentation du nombre de personnes vivant en situation d'extrême pauvreté en Afrique Subsaharienne représentent un échec majeur de la mondialisation. Cet échec hypothèque la réalisation des ambitieux objectifs du millénaire pour

le développement (OMD) que s'est fixée la communauté internationale pour la réduction de la pauvreté ; il interpelle les États appelés à tenir leurs engagements d'aide publique au développement (APD), les entreprises de plus en plus sensibilisées à leur responsabilité sociale, et les citoyens du monde que nous devenons de plus en plus.

Ce sombre constat ne peut non plus laisser indifférents les professionnels de la finance, en charge de la bonne affectation de l'épargne mondiale, à travers notamment les marchés financiers. Dans le domaine des flux privés de capitaux, les déséquilibres entre pays riches et pays pauvres n'ont jamais été aussi patents. Comment canaliser les financements vers les besoins les plus prioritaires et comment s'assurer de la pertinence des projets financés ?

* Directeur général de la Caisse des Dépôts.

C'est le mérite de la première partie de ce nouveau *Rapport moral* que de passer en revue les développements les plus récents de ce débat :

- comment mieux mobiliser les ressources, à travers notamment un renouvellement de l'APD et des nouveaux instruments de financements innovants ?

- comment mieux valoriser le potentiel que représentent les richesses naturelles de ces pays, qu'il s'agisse notamment des ressources minières et agricoles, ou encore de l'accès à l'eau ?
- quel rôle pour le système financier dans la mobilisation de l'épargne locale, à travers notamment les micro-financements ou les transferts des migrants ?

- comment mieux organiser enfin les concours de la société civile, notamment à l'occasion des crises humanitaires ?

Sur toutes ces questions, le *Rapport moral* apporte des témoignages ancrés dans l'expérience vécue de l'année écoulée, ou dans les travaux les plus récents. Il n'oublie pas non plus d'aborder une condition incontournable de la réussite de ces politiques, la bonne gouvernance et l'amélioration du cadre de droit dans les pays considérés. La promotion du droit de propriété, même et surtout pour les populations les plus pauvres, est ainsi de plus en plus reconnue comme un instrument important de lutte contre la pauvreté, car il permet à ces populations de mieux maîtriser leur environnement et donc de mieux prendre en charge leur propre destin.

In fine, c'est à une démarche de renouvellement et d'innovation qu'appellent ces nombreuses contri-

butions. Il convient de se dégager de l'attitude fataliste qui a été souvent la nôtre face à la grande pauvreté. La puissance des instruments de la finance, s'ils sont accompagnés, voire précédés, par un renforcement de l'État de droit, peut être mise efficacement au service de la lutte contre la pauvreté, comme de nombreux exemples l'ont montré dans le monde.

La recherche d'instruments financiers innovants ne concerne pas que la situation des pays étrangers les plus pauvres ; elle peut s'appliquer aussi à notre propre pays, comme le montre l'un des trois dossiers de la deuxième partie de l'ouvrage consacré une nouvelle fois à l'exclusion bancaire et financière.

L'année 2005 aura été marquée par de nombreuses initiatives gouvernementales dans ce domaine, comme par l'engagement des établissements de crédit eux-mêmes. L'accès aux services bancaires de base et au crédit est en effet aujourd'hui perçu non seulement comme un puissant facteur d'intégration des populations défavorisées, mais aussi, élément nouveau, comme un nouveau marché possible pour les établissements de crédit.

Le *Rapport moral* se fait justement l'écho des nombreuses expérimentations qui ont été lancées en 2005 dans ce domaine, notamment sous l'égide du Fonds de cohésion sociale. Celui-ci joue un rôle de catalyseur des initiatives privées en apportant, grâce à d'importants fonds publics, sa garantie pour couvrir une partie des risques liés à la distribution de nouveaux prêts sociaux en faveur des plus pauvres, faciliter leur accès au logement, et

élargir la distribution de microcrédits à destination des entrepreneurs individuels.

La Caisse des Dépôts, à qui l'État a confié la gestion de ce fonds, joue un rôle pivot dans ce dispositif, comme le rappelle notamment l'article de Pierre Baquin. Une telle expérimentation est novatrice et doit donc être conduite avec prudence, et elle est trop récente pour qu'il soit possible d'en dresser aujourd'hui un bilan, mais elle a d'ores et déjà favorisé une mobilisation remarquable d'un certain nombre d'établissements de crédit dans la lutte contre l'exclusion, ce qui augure bien de l'avenir.

Ainsi, dans ce domaine de la lutte contre la pauvreté dans le monde, de l'exclusion bancaire, comme d'ailleurs dans celui du mécénat d'entreprise, autre dossier évoqué dans la deuxième partie du *Rapport moral*, les évolutions sont rapides et positives, le débat est vif sur les différentes options possibles et les esprits évoluent. Cette douzième édition du *Rapport moral sur l'argent dans le monde*, ouvrage collectif sans esprit partisan, apporte une nouvelle fois sa contribution à ce débat, auquel la Caisse des Dépôts, grand groupe public de services financiers investi de missions d'intérêt général, prend aussi toute sa part.

